

n°03

Date de publication
14 mars 2018

Date d'observation
13 mars 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Evolution importante des stades cette semaine.
- Charançon de la tige du colza : confirmation du début de vol constaté la semaine dernière. La surveillance à la parcelle est indispensable.
- Méligèthes : quelques captures de méligèthes mais pas de dépassement des seuils sur des colzas actuellement poussants.
- De fortes infestations de larves d'altises et CBT sont constatées, avec dans certaines situations, des dégâts amplifiés par le gel. Les cœurs non touchés sont hors de danger.

- Orge

- Début de reprise de végétation



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

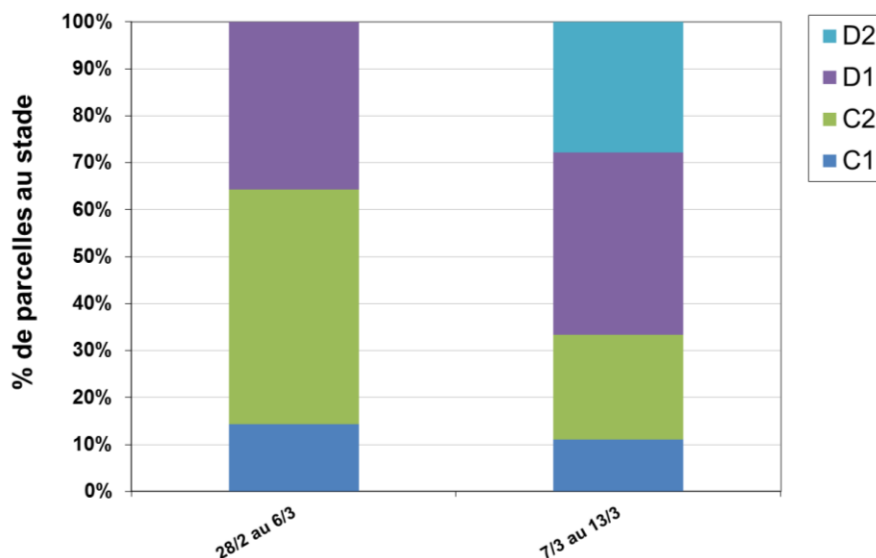




Réseau 2017-2018

Parmi les 21 parcelles qui constituent du réseau, 18 ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

Stades des colzas



On note une évolution importante des stades du colza au cours de la semaine passée. Plus des 2/3 des parcelles sont comprises entre D1 et D2 (BBCH50 et 53) contre seulement 1/3 des parcelles à D1 la semaine passée.

Ravageurs

• Charançon de la tige du colza

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte, durant le stade sensible du colza (passage de C1 à C2 jusqu'au stade E).

Observations :

Parmi les 18 parcelles ayant fait l'objet d'un suivi cette semaine, 14 parcelles ont vu la capture de ce ravageur avec en moyenne 9 insectes par cuvette. Les captures sont comprises entre 1 et 58 insectes par cuvette.

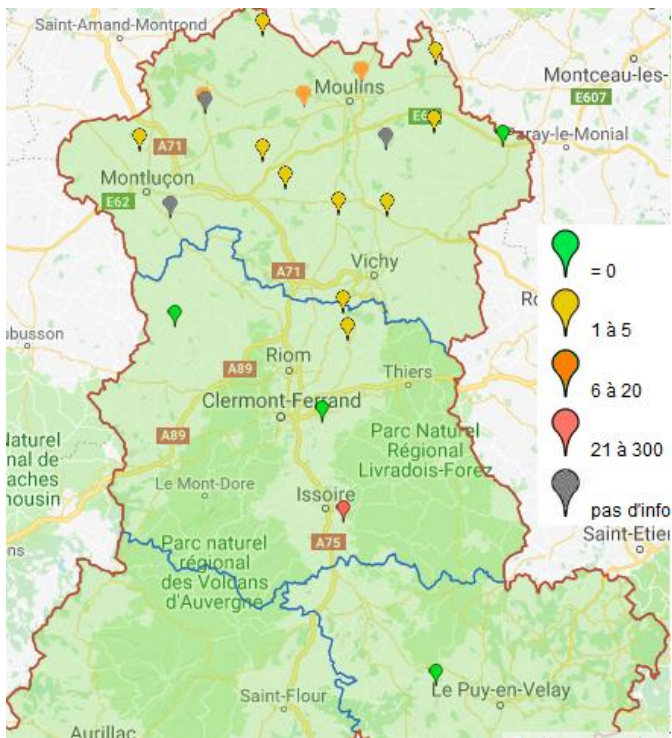


Figure 1: Répartition des relevés de cuvette en pour le charançon de la tige du colza

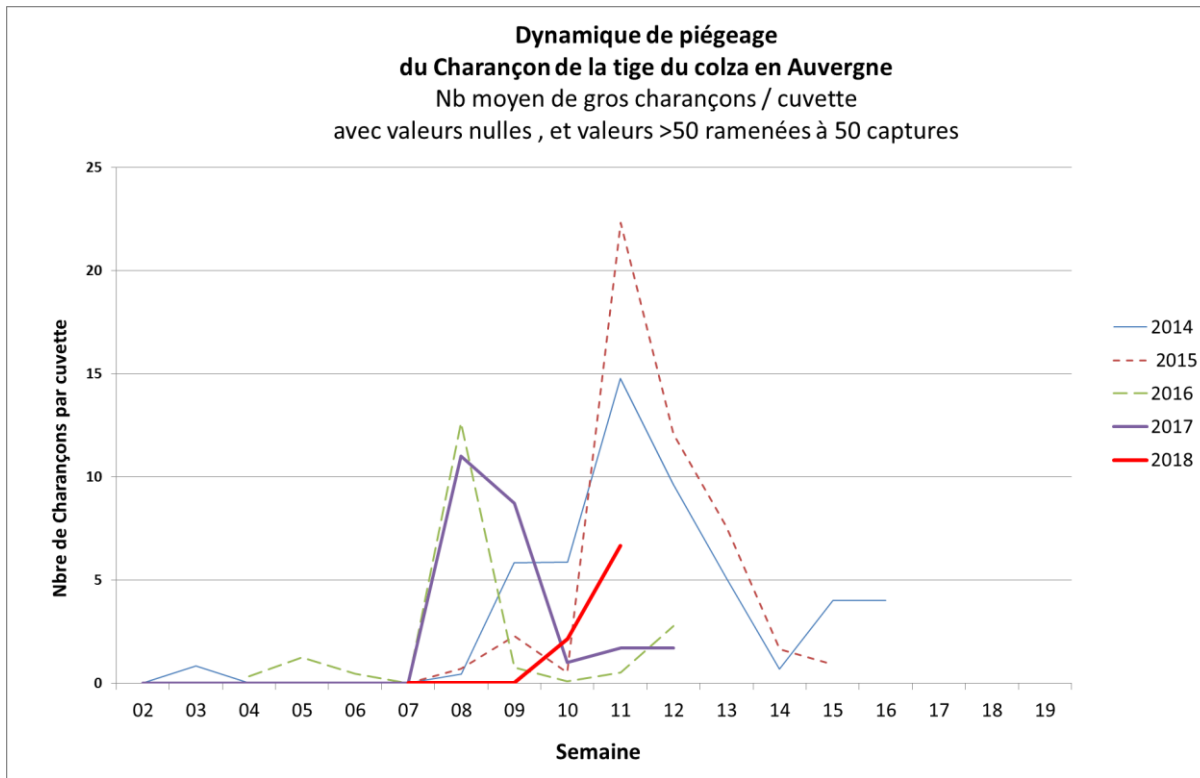
Analyse du risque :

Les observations de cette semaine viennent confirmer le début de vol constaté la semaine passée. En effet le taux de piégeage augmente sur le réseau. Si on note certaines parcelles avec des captures importantes, d'autres présentent des captures à peine significatives. Les conditions devraient être favorables au vol du 12/03 au 13/03 (BSV rédigé le 12/03).



A noter que la quasi-totalité des parcelles ont engagé la montaison et se trouvent en phase sensible vis-à-vis du ravageur.

La surveillance des parcelles est primordiale.



- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Son arrivée sur les parcelles de colzas peut être simultanée voire légèrement en avance, par rapport à celle du charançon de la tige du colza.

Parmi 18 parcelles suivies, l'insecte a été capturé dans 14 parcelles, avec en moyenne 13 insectes par parcelle. **Attention à ne pas confondre cet insecte avec le charançon de la tige du colza (voir annexe).**





- **Méligèthes**

Période de risque :

Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Observation : 16 parcelles ont fait l'objet d'une observation pour ce ravageur. 11 parcelles mettent en évidence la présence de l'insecte sur plante avec en moyenne 0.5 insecte par plante. Les valeurs sont comprises entre 0.1 et 3 insectes par plante.



Analyse du risque :

Les parcelles ont en majorité atteint le stade de sensibilité vis-à-vis des méligèthes. L'insecte est encore peu présent dans les parcelles. Les températures ne sont pas encore suffisantes pour générer déplacement généralisé (à partir de 15°C, or la reprise d'activité a lieu dès 8°C). Attention, des captures élevées dans les cuvettes, n'indiquent en rien un risque élevé, mais doivent inciter à surveiller les parcelles (ex : cette semaine une parcelle du réseau affiche 60 insectes en cuvette mais seulement 0.1 insecte/plante).



• Etat des lieux larves Altises et CBT

De nombreuses parcelles font état de la présence de larves d'altise dans les plantes. Sur 12 parcelles observées cette semaine, 6 indiquent plus de 75% de plantes porteuses de larves.

Dans certains cas, a fortiori sur des petits colzas, les galeries creusées par les larves ont pu sensibiliser les plantes au gel.

On retrouve également, mais en proportion moindre, des larves de CBT (charançon du bourgeon terminal).

Il est important de rappeler que ces larves sont nuisibles à partir du moment où elles atteignent le bourgeon terminal des plantes. Pour la majorité des parcelles, les bourgeons ne sont pas ou peu touchés (moins de 15% de plantes concernées) à quelques exceptions près. La montaison étant engagée, les cœurs sains, ne devraient plus être atteints désormais.

Par ailleurs, les mécanismes de compensation du colza, permettront de compenser les quelques pertes de pieds constatées afin de ne pas impacter le potentiel de rendement.

ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	<i>Gris cendré à noir</i>	<i>Gris cendré</i>
Extrémité des pattes	<i>Noire</i>	<i>Rousse</i>
Nuisibilité	<i>Forte</i>	<i>Nulle</i>

Orge

Données du réseau

Sept parcelles sur dix-sept déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (six dans l'Allier et une dans le Cantal) sur la période des 12 et 13 mars.

Stades des cultures

De deux talles à fin tallage.

Etat végétatif

Les orges redémarrent lentement et les symptômes d'hydromorphie commencent à s'estomper. On note également des extrémités de feuilles gelées sans conséquence pour la culture.

Observations maladies

La présence d'oïdium et de rouille naine est signalée dans une parcelle (sur 10% des F3) et la rhynchosporiose dans une parcelle (40% des F3). Ces deux parcelles sont situées dans le Nord Allier.

Les parcelles arrivant au stade épi 1 cm (Z30) vont arriver maintenant en période de risque vis-à-vis des maladies, à ce stade seul l'oïdium peut être nuisible, pour les autres maladies les orges seront au stade sensible à partir d'1 nœud.

La météorologie de ces prochains jours prévoyant un rafraîchissement des températures devrait freiner la progression des différentes maladies.

Suivre nos prochains bulletins.

Observations ravageurs

Quelques dégâts de campagnols sont signalés dans deux parcelles.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

